

PAR COURRIEL

Montréal, le 16 mars 2026

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 9 mars 2026

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 9 mars dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- la liste des entreprises (parmi la liste de 50 ci-jointe) ayant fait l'objet d'une condamnation ou ayant signé un engagement volontaire de respect en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur* pour les trois dernières années :
 - Commerce de détail : Amazon, Walmart, Costco, Canadian Tire, Dollarama, Home Depot, Lowe's/Rona, Best Buy, Simons, Winners/TJX
 - Alimentation/Pharmacie : Loblaws, Metro, Sobeys, Couche-Tard, Empire, Jean Coutu, McKesson, Kraft Heinz, Saputo, Lassonde
 - Télécom/Énergie : Bell, Rogers, Telus, Vidéotron, Cogeco, Hydro-Québec, Énergir, Suncor, Imperial Oil, Shell
 - Transport/Industrie : CN, CP, Air Canada, Bombardier, Pratt & Whitney, Rio Tinto, ArcelorMittal, Kruger, Resolu, CAE
 - Services financiers/Divers : Desjardins, BNC, RBC, TD, BMO, Industrielle Alliance, Intact, SNC-Lavalin, WSP, CGI
- les documents faisant état des faits reprochés et du montant des sanctions ou compensations financières versées.

En réponse à votre demande, nous vous fournissons les documents que nous détenons en lien avec votre requête.

Tout d'abord, vous trouverez ci-joint les constats d'infraction signifiés à l'endroit des commerçants qui ont fait l'objet d'une condamnation, à savoir : Telus communications inc., Fido Solutions inc., La Société Canadian Tire Ltée et Bell Canada. Veuillez noter que les documents remis contiennent tous les chefs d'accusation déposés, qu'il y ait eu condamnation ou non par rapport à ceux-ci.

Enfin, nous vous invitons à consulter les communiqués de presse que nous avons diffusés au sujet de [Fido Solutions inc.](#) et [La Société Canadian Tire Ltée](#). Pour plus d'informations concernant le montant des amendes, vous pouvez vous adresser au [Bureau des infractions et amendes](#) :

Bureau des infractions et amendes

1200, route de l'Église, 6^e étage

Québec (Québec) G1V 4X1

Téléphone : 418 643-5140, poste 1

Sans frais : 1 866 536-5140, poste 1

Télécopieur : 418 644-8486

amendes@justice.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veuillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Joël Simard

Substitut à la responsable de l'accès à l'information

p. j.